



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

AMBASSADE DE FRANCE AU PEROU

FICHE PEROU

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur au Pérou se décline en 4 catégories d'établissements, pouvant être publics ou privés¹.

- **Les Universités**

Le Pérou compte 140 universités en 2013 dont 51 publiques et 89 privées.

En 2010, date du dernier recensement national opéré par l'Assemblée Nationale des Recteurs (ANR), la population étudiante atteint 782 970 étudiants en 1^{er} cycle et 56.358 en 2^{ème} et 3^{ème} cycles soit un total de 839 328 étudiants, pour une population nationale de l'ordre de 30 millions d'habitants.

Il est à noter qu'entre 1996 et 2010, le nombre d'étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle a été multiplié par 5.2 passant de 10.818 à 56.358 étudiants.

Aussi, sur la même période, le personnel enseignant a plus que doublé en passant de 25.795 à 59.085.

Les universités publiques accueillent 333 766 étudiants (soit 39,5%) encadrés par 21 434 enseignants et les universités privées reçoivent, quant à elles, 505 562 étudiants (soit 60,5%) et emploient 37 651 enseignants.

En 2013, on estime à 1000, le nombre d'étudiants péruviens en France. Pour l'année 2012, le consulat a délivré 310 visas d'étude à des ressortissants péruviens.

L'enseignement universitaire est régi par la Loi universitaire n°23733 du 9 décembre 1983, qui détermine la finalité et le statut des universités. Cette loi leur confère une autonomie importante en matière d'organisation de leurs cursus et de fonctionnement interne ainsi qu'en termes de gestion de leurs ressources. Elles ne sont pas placées sous la tutelle directe du Ministère de l'Education. Néanmoins, les universités publiques continuent de dépendre, partiellement, des subventions ministérielles.

En 2013, un projet de loi universitaire est en discussion : il vise entre autre, à créer une entité autonome au sein du Ministère de l'Education pouvant régir le fonctionnement des universités, accréditer la qualité des universités en se substituant en partie à l'Assemblée Nationale des Recteurs (ANR). L'opposition du monde universitaire est forte et cette loi ne devrait pas être adoptée avant la prochaine législature.

Le décret législatif n°882 de Promotion de l'Investissement privé dans l'Education du 9 novembre 1996, a conduit à la création d'universités à but lucratif, soumises, par conséquent, aux règles du marché privé.

Il en résulte la coexistence, au sein du système universitaire péruvien actuel, d'universités publiques, d'universités privées sans but lucratif, sous forme associative, et d'universités privées à but lucratif, qualifiées « d'universités-entreprises ». Ces dernières ne sont pas gouvernées par la recherche de l'excellence du niveau académique, ni par une volonté de reconnaissance de la part de la communauté universitaire, mais se plient aux exigences mercantiles du jeu de l'offre et de la demande. Cette libéralisation s'est instantanément traduite par une forte augmentation du nombre d'Universités privées, passant ainsi de 33 en 1996 (pour 28 publiques) à 56 en 2009 (pour 36 publiques). 60 universités (65%) relèvent aujourd'hui de la Loi universitaire n°23733 et sont donc non lucratives, tandis que 32 universités (35%) sont des entreprises à but lucratif régies par le Décret-loi n°882.

Bien que l'entrée dans le système universitaire soit régulé par le CONAFU², organe indépendant de l'ANR, créé

¹ Sources : II CENAUN 2010

² CONAFU : Conseil National pour l'Autorisation et le Fonctionnement des Universités.

par la loi n°26439 du 20 janvier 1995 afin d'évaluer et accréditer les nouvelles universités publiques et privées, une forte hétérogénéité caractérise l'université péruvienne actuelle. De nombreuses disparités sont ainsi à souligner en termes de qualité, de taille, de droits d'inscription, de salaires des enseignants, de moyens dédiés à la recherche ou encore de priorités d'enseignement.

Les inégalités se cristallisent notamment entre Universités publiques et privées, en raison d'un désengagement constant de l'Etat péruvien du financement des universités publiques. Celles-ci sont dès lors contraintes d'imaginer de nouvelles sources d'autofinancement, en multipliant notamment les formations de niveau Master (postgrados), dont l'accès est soumis à des droits d'inscription plus élevés (665 Maestrias publiques et 323 Maestrias privées).

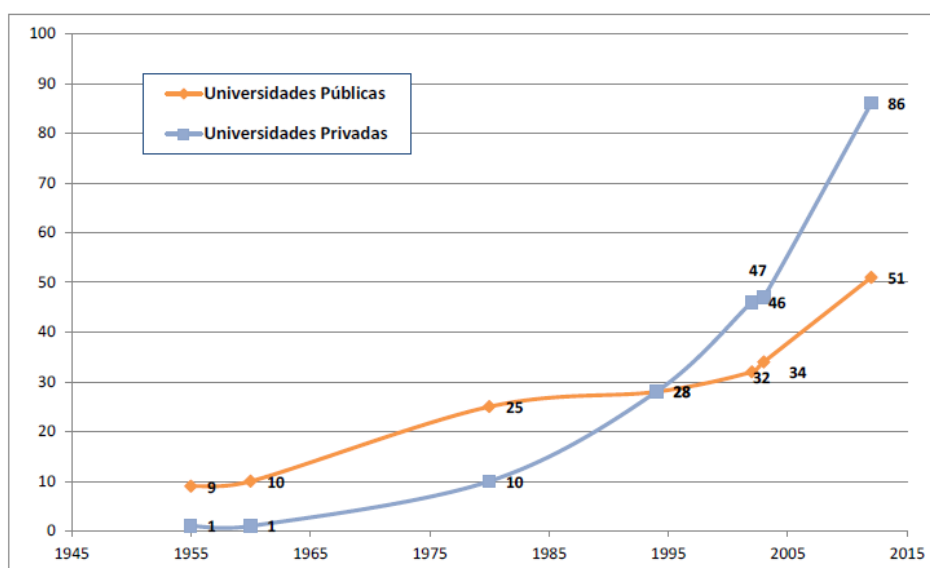
L'extrême centralisme du Pérou dessert, par ailleurs, le développement des universités de province, à l'exception des villes d'Arequipa et de Trujillo, au profit de celles de la capitale Lima, privilégiées par les étudiants. En dépit des réformes décentralisatrices en cours, certaines universités, parfois véritablement démunies, peinent à maintenir la qualité de leurs formations.

L'augmentation du nombre d'universités au Pérou :

Gráfico IV-1

Crecimiento del número de Universidades Públicas y Privadas

(De 1955 a 2012)



Fuente: ANR

- **Les Instituts Supérieurs Technologiques (IST) : Formation technique**

Ces instituts, indépendants des universités, dispensent des formations courtes et professionnalisantes de 3 ans dans les domaines de la santé, de la mécanique, de la construction, de la comptabilité, du secrétariat, du tourisme, de la gastronomie ou encore du secteur tertiaire en général. Ils dépendent du Ministère de l'Education. 906 Instituts technologiques sont actuellement répertoriés et accueillent 228 657 élèves, dans environ 250 spécialités.

Parmi ces IST, TECSUP est à mentionner, notamment dans le secteur minier et de la sous-traitance. Depuis 25 ans, TECSUP, propose ainsi une mission d'accompagnement des entreprises dans leur recherche de compétitivité et se positionne sur la formation, initiale et continue, des techniciens supérieurs. TECSUP est implanté dans les trois principales villes du pays.

Le SENATI, financé en partie par le secteur privé péruvien a pris de l'ampleur ces dernières années : il est présent sur tout le territoire national et a récemment signé un accord avec le ministère de l'éducation afin de former des techniciens bénéficiaires de bourses d'inclusion sociale (« beca 18»). Selon le SENATI, le Pérou a

besoin de 300.000 techniciens en 2013 afin de soutenir la croissance et l'activité économique d'un pays dont l'exploitation des ressources naturelles constitue un pan important de la croissance.

La qualité de ces Instituts est inégale mais certains d'entre eux sont de très bon niveau et forment efficacement des techniciens dédiés aux secteurs dits intermédiaires, dont le Pérou a particulièrement besoin.

- **Les Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) : Formation pédagogique**

Ces instituts forment en 5 ans les futurs maîtres de collège et sont aussi placés sous la tutelle du Ministère de l'Education (399 en 2004, 150 publics et 249 privés).

La formation des enseignants au Pérou est assurée, en 5 ans, au sein des Facultés d'Education des universités ainsi qu'au sein des Instituts supérieurs Pédagogiques (ISP). Au cours des 10 dernières années, les ISP privés ont été multiplié par 4. Le Pérou compte ainsi actuellement près de 416 ISP (179 publics et 237 privés) et 54 Facultés d'éducation (29 publiques et 25 privées), lesquels forment, chaque année, environ 30 000 nouveaux enseignants.

Si les Facultés d'Education bénéficient de l'autonomie universitaire et peuvent élaborer leurs propres contenus de formation, les ISP publics, pour leur part, relèvent du Ministère de l'Education et doivent respecter un programme national déterminé par le Ministère.

- **Les Instituts de Spécialisation et de Recherche : "Escuelas de Postgrado"**

Il s'agit d'Instituts de formation supérieure et de spécialisation, liés aux Universités publiques ou privées, accessibles aux étudiants titulaires d'un « Bachiller » (5 années d'études supérieures après la fin de la classe de Seconde, équivalent à une Licence dans le système L-M-D), pour y suivre des études de Maestria (Master), puis de Doctorado (Doctorat).

Les formations de « Postgrado », qu'elles se déroulent au sein d'un établissement public ou privé, sont toutes soumises à des droits d'inscription élevés.

Il y a 163 formations doctorales au Pérou en 2013. Les formations doctorales sont principalement accessibles dans les Universités privées.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

2.1 Organisation des études

Les étudiants péruviens sont soumis à sélection pour intégrer l'Université à l'issue de leurs études secondaires qu'ils effectuent dans un « colegio » jusqu'à l'âge de 16 ans. Chaque année, se présentent environ 470 000 candidats à l'entrée à l'université (303 000 dans les universités publiques et 167 000 dans les universités privées). Seuls environ 183 000 d'entre eux seront retenus, représentant un taux d'admission de l'ordre de 39% (19% dans les universités publiques et 75% dans les Universités privées). Cette entrée sélective à l'Université explique que de nombreux candidats choisissent de préparer leur concours d'entrée dans des « Académies » universitaires, souvent coûteuses. Beaucoup d'entre eux sont, par ailleurs, contraints de tenter le concours à plusieurs reprises.

Le cursus universitaire péruvien est organisé par semestres et repose sur la capitalisation de crédits académiques.

Le premier titre universitaire, le « *Bachiller* », correspond au titre de Licence du système LMD et s'acquiert après cinq ans d'études, comprenant deux années d'études générales, suivies d'une spécialisation de trois ans. A l'issue de ces 10 semestres, l'université délivre, souvent automatiquement, le diplôme de *Bachiller* dans la discipline étudiée pendant les trois dernières années. Certains corps de métiers exigent, cependant, qu'outre le *Bachiller*, les étudiants obtiennent un « *Título Profesional* », en complétant leur formation par un stage professionnel ou un travail de recherche d'une année supplémentaire.

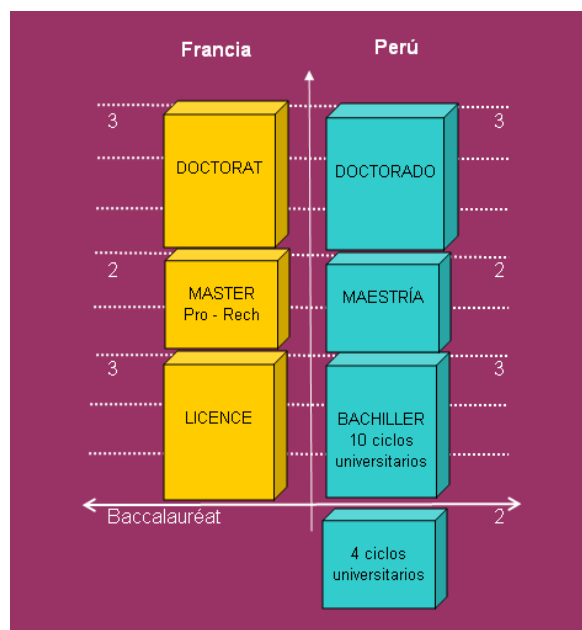
La poursuite des études en « Maestria », équivalent au Master du système LMD ("*Postgrado*"), est possible pour les étudiants titulaires du *Bachiller*, mais pas du *Título profesional*. Deux ans d'études sont alors nécessaires pour obtenir la Maestria (quatre cycles-semestres). Le *Doctorado* (Doctorat) requiert, quant à lui, trois années

d'études supplémentaires. Il est à noter que l'obtention du Doctorat n'implique pas systématiquement la réalisation d'un véritable travail de recherche. Il s'agit encore bien souvent pour l'étudiant d'une phase d'acquisition des connaissances, plus qu'une analyse et une production personnelles.

2.2 Cadre comparatif : systèmes universitaires français et péruvien

Comme le montre le tableau ci-dessous, 2 options se présentent pour un étudiant péruvien souhaitant intégrer le système universitaire français :

- Postuler en première année de Licence française (L1), après un an et demi ou deux ans d'études supérieures au Pérou (par le biais du *dossier blanc* ou du *dossier jaune* pour les études d'architecture),
- Postuler directement en Master (M1), après l'obtention du *Bachiller* péruvien.



Une convention de reconnaissance mutuelle des diplômes entre la France et le Pérou :

Le 15 novembre 2012, une convention de reconnaissance mutuelle des diplômes en vue de la poursuite des études supérieures a été signée entre la France (Conférence des Présidents d'Université et Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénierie) et le Pérou (Assemblée Nationale des Recteurs).

Cette convention, qui s'applique aux étudiants titulaires de diplômes reconnus par l'ANR, la CPU et la CDEFI, reconnaîtra l'équivalence de leurs diplômes et leur permettra d'accéder aux études supérieures universitaires ainsi qu'aux études d'ingénieur des établissements habilités à délivrer le titre d'ingénieur diplômé dans nos deux pays. Cette convention et ses modalités concrètes de mise en place définissent un cadre légal clair qui permet à tout étudiant de demander directement auprès de l'autorité universitaire nationale la reconnaissance de son diplôme français et lui permettra de poursuivre ses études au Pérou.

Cette signature devrait permettre, à terme, d'accroître la mobilité étudiante entre les deux pays et d'élargir nos programmes de coopération bilatérale.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Principaux atouts :

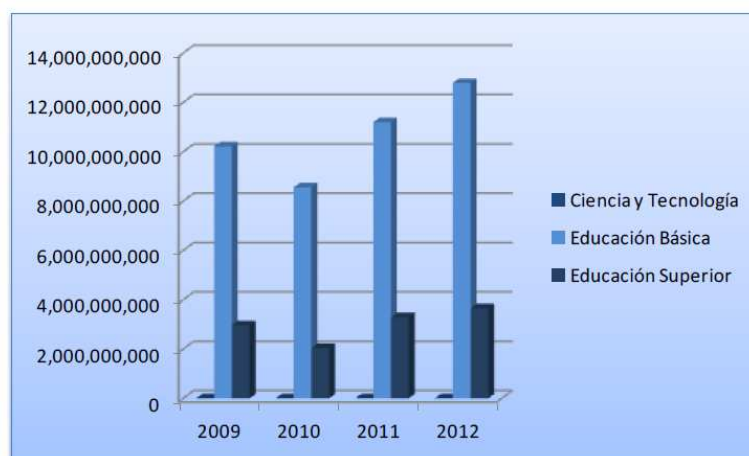
- Des moyens en augmentation :

Les moyens consacrés à l'éducation supérieure et à la Recherche en sciences et technologies sont en constante augmentation (même s'ils représentent une part relativement faible du PIB) comme le démontrent les deux tableaux suivants :

	2009	2010	2011	2012
Ciencia y Tecnología	10,377,158	11,047,626	12,555,498	12,670,209
Educación Básica	10,218,542,382	8,557,242,168	11,199,858,129	12,792,565,235
Educación Superior	2,964,466,271	2,041,589,507	3,292,127,481	3,657,021,126

Fuente: MEF

Gráfico III-3
Inversión del Estado en Ciencia y Tecnología, Educación Básica y Superior
(Datos del Cuadro III-3)



Fuente: MEF

- Des réseaux dont l'efficacité reste à démontrer :

Un certain nombre d'universités péruviennes de qualité, conscientes des difficultés réelles auxquelles elles sont confrontées, se sont regroupées en réseaux afin de se moderniser, entraînant une émulation qualitative et internationale.

- La **Red Peruana de Universidades** - RPU (Réseau Péruvien des Universités) a ainsi été créée le 20 novembre 2007 à l'initiative de la Pontificia Universidad Católica del Perú (PUCP) afin d'encourager la coopération interuniversitaire au niveau national ainsi que la montée en qualité de l'offre de formation et de recherche des universités publiques de province. Il s'agit d'un réseau national qui favorise la mobilité étudiante et enseignante entre universités péruviennes de Lima et de provinces, sur le modèle européen « Erasmus ». La RPU est co-animée par la PUCP et l'Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH), en tant qu'université « associée stratégique ». Le réseau est, par ailleurs, constitué de 10 universités publiques de province.

- La **Alianza Estratégica** : Les trois plus anciennes universités publiques de Lima - Université Nationale Mayor de San Marcos (UNMSM), Université Nationale Agraria La Molina (UNALM) et Université Nationale d'Ingénierie (UNI) – ont créé un consortium dénommé « l'Alliance Stratégique ». L'Alliance a développé un programme de mobilité étudiante, au titre duquel plusieurs centaines d'étudiants péruviens sont partis en France à partir de septembre 2009. Cette mobilité est favorisée par la possibilité d'obtention d'un prêt étudiant, contracté auprès de la *Caja Municipal de Piura*. L'Ambassade de France a tourné le dos à ce programme après avoir constaté de nombreuses irrégularités dans l'octroi des prêts. Elle n'a aujourd'hui aucun contact avec l'Alliance Stratégique.

- Le **Consortio** (« Consortium d'Universités ») est, pour sa part, constitué, depuis le 21 juillet 1996, de quatre très bonnes universités privées de Lima, partenaires privilégiés de l'Ambassade de France : l'Université Catholique du Pérou (PUCP), l'Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH), l'Université de Lima et l'Université del Pacífico. Ce regroupement a pour but de mutualiser les moyens et les expériences de ses membres, en faveur du développement intellectuel et social du Pérou. Le Consorcio concentre ainsi ses efforts sur l'amélioration de la qualité des institutions éducatives, sur le développement d'une culture de l'auto-évaluation et de l'autorégulation ainsi que sur la formation de ressources humaines hautement qualifiées.

- **Des universités de qualité :**

Parmi les meilleurs Universités, peuvent être mentionnées :

➤ **Universités publiques**

- Les 3 universités publiques de Lima de référence: *Universidad Nacional Mayor de San Marcos (UNMSM)*, *Universidad Nacional de Ingeniería (UNI)*, *Universidad Agraria La Molina (UNALM)* (université publique de bonne renommée dans les domaines de la recherche agronomique et agro-industrielle).

En province :

- L'*Universidad Nacional San Agustín de Arequipa (UNAS)*
- L'*Universidad San Antonio Abad du Cusco (UNSAAC)*
- L'*Universidad Nacional de Trujillo (UNT)*

➤ **Universités privées**

- Les quatre meilleures universités privées, situées à Lima et regroupées au sein du "Consortio" : la *Pontificia Universidad Católica del Perú*, l'*Universidad de Lima*, l'*Universidad del Pacífico*, l'*Universidad Privada Cayetano Heredia*. Ces universités ont les moyens et l'expérience de la coopération internationale.

- L' *Universidad Ricardo Palma*
- L' *Universidad San Ignacio de Loyola (USIL)*
- L'ESAN
- L' *Universidad Científica del Sur*
- L' *Universidad Católica Santa María à Arequipa (UCSM)*
- L' *Universidad Privada del Norte (Trujillo)*

- **Une grande ouverture du système universitaire péruvien à l'échange scientifique et aux cotutelles :**

Les universités péruviennes comptent de nombreux professionnels formés à l'étranger en général, et en France en particulier. Devant les défis que supposent son amélioration quantitative et qualitative, l'université péruvienne est très ouverte aux échanges scientifiques avec des équipes étrangères. Elle est de ce fait demandeuse en termes de coopération.

- **Des investissements forts de l'état péruvien pour la formation des professeurs et des meilleurs étudiants :**

Le gouvernement péruvien a décidé d'investir de manière conséquente sur la formation des meilleurs étudiants et des professeurs. De nombreux programmes de bourse au niveau master et doctorat ont ainsi été créés ces derniers mois qui s'adressent aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants. De même, les universités de province peuvent bénéficier de ressources supplémentaires via le « canon minero » qui vise à redistribuer aux gouvernements régionaux (qui ensuite les redistribuent en partie aux universités nationales de la région) les bénéfices liés à l'exploitation des hydrocarbures et autres ressources naturelles. Une partie de ces ressources doit être consacrée à la recherche et au développement des infrastructures universitaires.

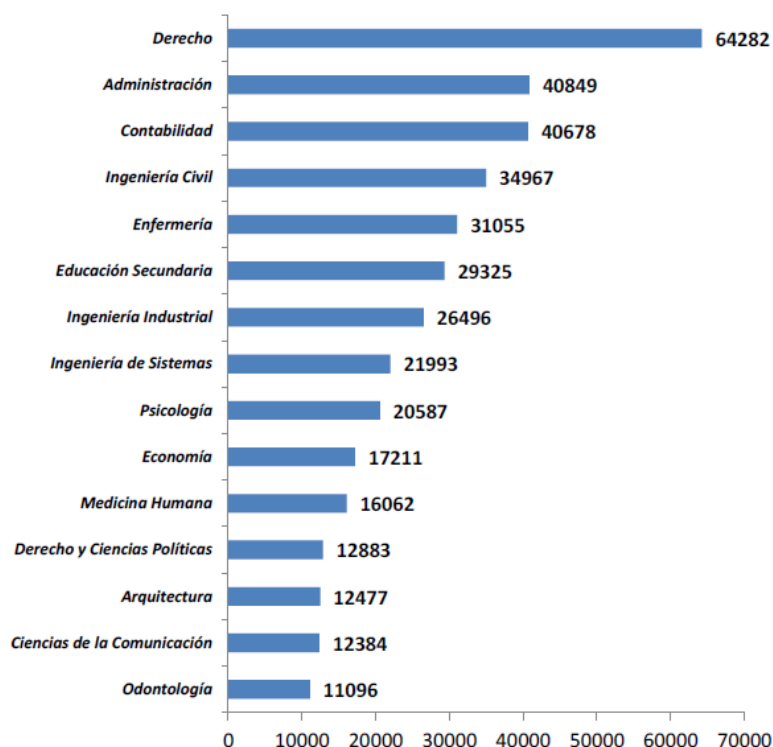
Principales Faiblesses :

Les universités péruviennes offrent 1527 formations de niveau Licence. Les formations les plus largement demandées par les étudiants sont : Médecine, Droit, Comptabilité, Administration, Infirmières, Education secondaire, Ingénierie des Systèmes, Ingénierie civile, Ingénierie industrielle et Tourisme.

Voir tableau ci-après :

Gráfico IV-23

Carreras profesionales con número de estudiantes mayor a 10 000 matriculados, en 2010



Fuente: CENAUN 2010

De manière générale, les 20 filières les plus plébiscitées regroupent 70% étudiants péruviens et concernent le secteur tertiaire, alors que le Pérou est un grand pays producteur de matières premières et dispose d'une industrie agroalimentaire importante (1^{er} producteur mondial de farines de poisson et 1^{er} exportateur d'asperges).

Il n'existe pas d'adéquation réelle entre l'offre de diplômes universitaires et les besoins du Pérou en termes de développement national. Les filières dites « traditionnelles », qui proposent le nombre de formations le plus important, continuent ainsi d'alimenter des secteurs du marché du travail déjà totalement saturés. A contrario, les filières le moins proposées par les universités sont précisément les plus recherchées sur le marché du travail. Ces filières plus spécifiques requièrent cependant des infrastructures universitaires plus spécialisées et coûteuses ainsi que des compétences solides chez les formateurs et des pré-requis plus élevés pour les étudiants.

Le Pérou manque ainsi de spécialistes en Géologie, Ingénierie des matériaux, Ingénierie navale, Ingénierie pétrochimique, Météorologie, Agronomie tropicale...

Le Pérou forme, par ailleurs, peu de docteurs. Chaque année, seuls environ 80 étudiants obtiennent le diplôme de doctorat. Il existe en effet très peu d'universités ayant un vice-rectorat dédié à la recherche (17 au total en 2012) comme le précise le tableau suivant :

Universidades con Vicerrectorado de Investigación por orden de creación (Actualizados a septiembre 2012 en la Dirección General de Investigación de la ANR)

Universidad
1. Universidad Nacional Mayor de San Marcos
2. Universidad Nacional Federico Villarreal
3. Universidad Nacional del Callao
4. Universidad Nacional de Educación Enrique Guzmán y Valle
5. Pontificia Universidad Católica del Perú
6. Universidad Peruana Cayetano Heredia
7. Universidad Alas Peruanas
8. Universidad Tecnológica del Perú
9. Universidad Científica del Sur
10. Universidad Nacional José Faustino Sánchez Carrión
11. Universidad ESAN
12. Universidad Privada Antonio Guillermo Urrelo
13. Universidad Nacional Daniel Alcides Carrión
14. Universidad Nacional San Antonio Abad del Cusco
15. Universidad de Piura
16. Universidad Particular de Chiclayo
17. Universidad Nacional San Luis Gonzaga de Ica

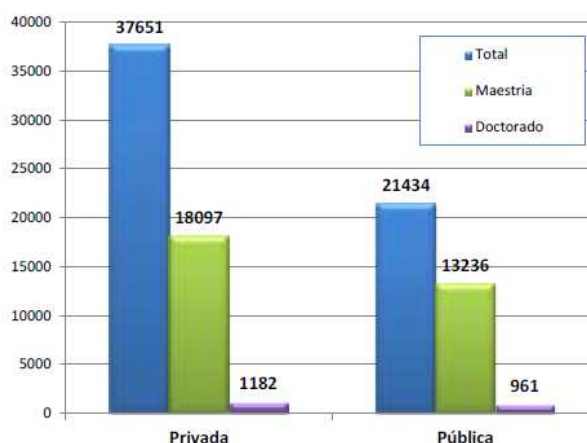
Fuente: ANR

De manière plus paradoxale, le Pérou forme globalement trop de diplômés et insuffisamment de techniciens. Beaucoup de jeunes titulaires de Licence (Bachiller ou Título profesional) se retrouvent, dès lors, en situation de surqualification et, ne parvenant pas à obtenir un emploi correspondant à leur niveau de formation, sont sous-employés. Les emplois les plus attractifs demeurent également aujourd'hui encore soumis à la cooptation des milieux sociaux dominants. Cet état de fait constitue un problème majeur et récurrent au Pérou, a fortiori au regard du faible niveau de vie et du coût relativement élevé des études, notamment au sein des universités privées et au niveau Postgrado.

Enfin, les diplômes péruviens, s'ils répondent à une norme nationale, connaissent de réelles disparités de contenu et de qualité d'une université à l'autre. L'un des moyens d'enrayer la dégradation de l'université publique a été de multiplier les diplômes de masters, sans être exigeant au niveau des enseignements. L'appréciation d'un diplôme doit donc toujours être croisée avec son université d'origine.

Le niveau académique du professorat est aussi une faiblesse : en 2010 sur un total de 59085 professeurs, on ne dénombre que 2143 ayant le grade de docteur soit 3.63% (et 31333 « masters »). Il s'agit d'un véritable défi pour le Pérou de former plus de docteurs. Voir tableau suivant :

Grado Académico de los Profesores en la Universidad Pública y Privada

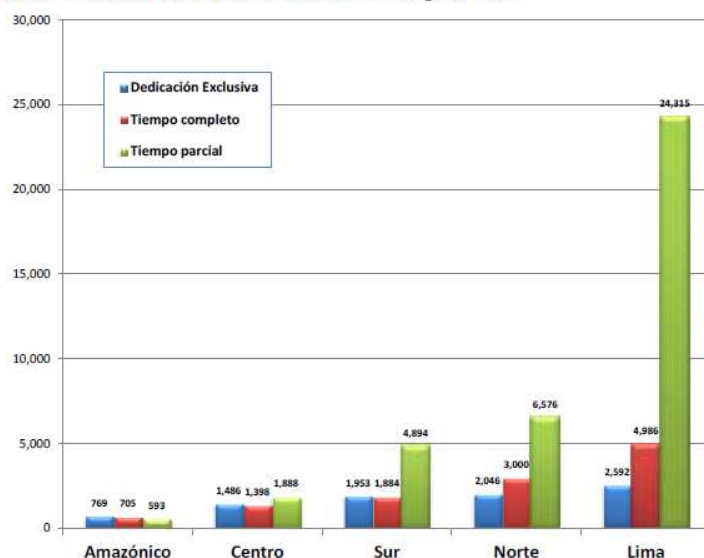


Fuente: CENAUN 2010

Par ailleurs, le personnel enseignant est, à une écrasante majorité, à temps partiel, ce qui ne facilite ni la continuité ni la stabilité au sein des universités du pays. Voir le tableau suivant (« le régime d'engagement des professeurs par Conseil Régional Interuniversitaire ») :

Gráfico IV-15

Régimen de Dedicación de los Profesores por CRI

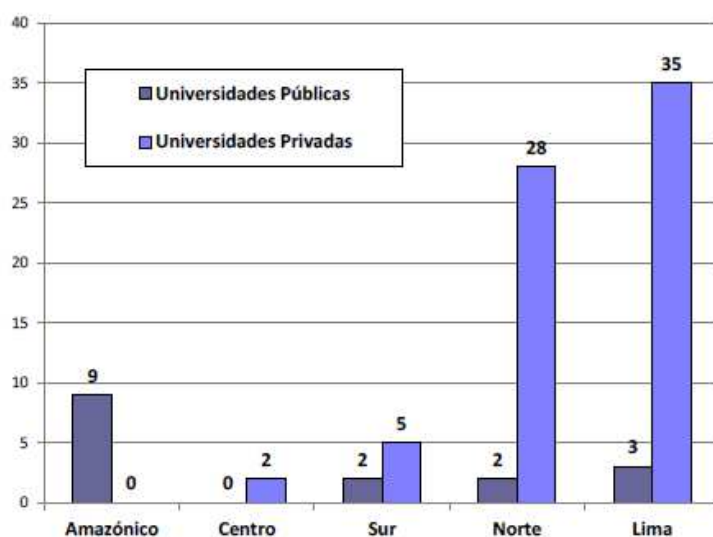


Fuente: CENAUN 2010

Enfin, sur le nombre total de professeurs, le Pérou compte un nombre extrêmement faible d'enseignants chercheurs comme le démontre le tableau suivant :

Gráfico IV-19

Profesores Extraordinarios Investigadores en la Universidad Pública y Privada



FUENTE: CENAUN 2010

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

a- La coopération universitaire franco-péruvienne :

Le poste a dénombré 155 accords de coopération bilatéraux entre établissements d'enseignement supérieurs français et universités péruviennes. 139 accords concernent des universités de Lima et 16 la province. La majorité de ces accords sont des « accords-cadres » organisant des échanges d'étudiants et de professeurs entre établissements signataires. Nous estimons à 30% le nombre d'accords actifs et fonctionnels en 2013.

Nous avons recensé également 15 accords de double-diplôme : environ la moitié (7) concerne la gestion et le commerce avec des établissements du groupe « Ecole Supérieure de Commerce » (Rouen, Troyes, Lille, Montpellier, Clermont Ferrand). Les universités publiques sont minoritaires avec seulement deux doubles diplômes : l'Université San Marcos avec l'Université Montpellier 3 (Master en Gestion de l'Information) et avec l'Université Montesquieu Bordeaux 4 (Master en Sciences de la Gestion Economique de l'Entreprise)

- La mobilité étudiante :

En 2013, le poste accorde des bourses de couverture sociale à 47 boursiers du gouvernement français. Ces boursiers sont majoritairement étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle : 28 de niveau Master 1 et 2 ; 9 en Doctorat. Les domaines d'études sont variés mais concernent principalement les sciences dures (mathématique, physiques, biologie) et sciences humaines et sociales (anthropologie, droit).

Une mobilité basée sur des accords de cofinancement :

Ces programmes de mobilité étudiante sont le résultat d'accords de cofinancement signés avec des gouvernements régionaux (Arequipa : 6 bourses de Master en 2013), avec des fondations d'entreprises (ALAC Cajamarca : 2 bourses de Master en 2013), des fondations universitaires (ProUNI : 3 bourses de Master en 2013), des universités (programme Paul Rivet avec la PUCP : 2 bourses de Doctorat en 2013), ou les institutions nationales pour la recherche scientifique (Concytec : 10 bourses de doctorat pour des professeurs d'universités depuis 2010).

Avec le réseau d'universités franco-péruviennes Raul Porras Barrenechea, ce poste a également cofinancé des bourses de doctorat destinées à des professeurs d'universités (11 bourses de doctorat entre 2006 et 2013).

La mobilité encadrée destinée aux meilleurs étudiants de notre réseau :

Dans un souci de fidéliser les étudiants proches de notre réseau (Alliance Française, Lycée Franco-Péruvien), le poste attribue chaque année des bourses de couverture sociale aux meilleurs dossiers reçus par l'espace Campus France (3 en 2012). De même, en plus des bourses d'excellence AEFE, le poste met à disposition du Lycée Franco-Péruvien des bourses de couverture sociale pour ses meilleurs bacheliers péruviens souhaitant étudier en France (5 en 2013).

La diffusion de programmes de mobilité financés par des tiers :

Un effort important est fourni pour la diffusion de programmes français ou internationaux de bourses n'ayant pas d'incidence sur le budget de fonctionnement du poste. Nous pouvons citer par exemple les 15 bourses d'excellence Eiffel obtenues depuis 2003 (le dernier étant un mathématicien parti à Polytechnique en janvier 2013), la bourse d'excellence européenne Preciosa, la bourse Ecole Normale Supérieure ; les deux bourses de la fondation Polytechnique en 2013.

- Le renforcement de la présence universitaire française dans les établissements péruviens d'excellence :

A travers le soutien à la venue d'experts français dans le cadre de colloques, séminaires et formations au sein d'universités péruviennes d'excellence, le poste souhaite renforcer l'image et l'influence scientifique française auprès des établissements formateurs des élites de demain. Plusieurs accords permettent d'assurer une présence continue d'experts français au sein d'universités de Lima (PUCP, UPC) et de province (Arequipa, Cusco) dans des domaines variés (bio santé, gestion des risques, ingénierie, informatique, architecture, urbanisme, archéologie, histoire, littérature, etc.)

Afin de promouvoir le développement de la recherche parmi les jeunes chercheurs péruviens dans les domaines des sciences humaines et sociales, le poste organise annuellement le prix François Bourricaud (en coopération avec l'IFEA, l'IRD, le CONYTEC et l'ANR). Il s'agit d'un concours destiné à récompenser les jeunes chercheurs péruviens qui ont produit une thèse de licence ou master innovante et de qualité, et qui a permis de mieux

comprendre les processus politiques, économiques et sociaux du Pérou d'aujourd'hui. Ce prix garantit une visibilité importante de la France auprès des institutions universitaires péruviennes.

- La mise en place de bourses d'études financées par le gouvernement péruvien : Beca 18 et Beca Presidente de la Republica

A l'occasion de la visite du Ministre Laurent Fabius le 21 février 2013, une convention a été signée entre Campus France et le Programme National des Bourses et des Crédits Educatifs (PRONABEC) du Ministère péruvien de l'Education. Cet accord met en place deux programmes de bourses destinés aux étudiants péruviens. Le premier programme « Beca 18 » mis en place à la demande du président de la République du Pérou, Ollanta Humala, est financé par le PRONABEC, il concerne des bourses d'« inclusion » sociale en sciences et technologies destinées à des étudiants péruviens originaires de milieux sociaux et économiques défavorisés pour suivre un 1^{er} cycle en France (Licence 1, 2 et 3). La première promotion de 13 boursiers a été acceptée dans différents IUT (Nice, Toulon, Nantes, Belfort, Colmar) ainsi qu'à l'Université (Poitiers). Une deuxième promotion de 55 étudiants devrait être sélectionnée dans le courant du mois d'octobre 2013 pour arriver en France à la rentrée 2014.

Le second programme « *Becas Presidente de la Republica* » est un programme de bourses d'excellence académique où des critères sociaux sont également pris en compte pour des études de Master et de Doctorat dans les domaines des sciences et technologies, de l'enseignement, des politiques publiques, de l'économie et de la gestion des administrations publiques. Outre la France, douze autres pays sont concernés.

Cette année, cinq boursiers ont été sélectionnés par le PRONABEC pour se rendre en France en 2013 (3 Masters et 3 doctorats). Ils sont partis dans le courant du mois de septembre à l'Université Paul Sabatier, Pierre et Marie Curie et Aix –Marseille.

Un autre appel à candidature sera lancé prochainement.

- les efforts d'attractivité de l'enseignement supérieur français au Pérou

L'espace Campus France Pérou informe les étudiants péruviens sur les offres d'enseignement supérieur en France. Il les accompagne également dans leur orientation et leur inscription à travers la procédure payante CEF. En 2012, 291 étudiants péruviens ont suivi la procédure CEF et payé l'inscription.

Campus France dispose également d'un site internet et d'une page Facebook qui actualisent toutes les informations disponibles sur l'enseignement supérieur français et les offres de bourse disponibles.

L'Espace Campus France du Pérou dispose de bureaux à l'Alliance Française de Lima, mais également à Arequipa, Trujillo, Piura, Chiclayo et Cusco.

Enfin, Campus France organise et participe à des salons (salon BMI...) et ses agents se rendent régulièrement dans les universités de Lima et de province afin de promouvoir les études en France.

- la relance et la restructuration du réseau Raul Porras Barrenechea :

La coopération universitaire franco-péruvienne bénéficie, par ailleurs, d'un cadre spécifique, grâce au Réseau franco-péruvien Raul Porras Barrenechea (RPB), regroupant l'ensemble des universités péruviennes et françaises disposant d'accords réciproques. Le Réseau RPB comporte aujourd'hui 35 universités (19 universités françaises et 16 péruviennes). L'objectif du Réseau est de promouvoir le développement du Pérou à travers la mobilité des étudiants, doctorants et enseignants chercheurs et la mise en œuvre de projets de recherche communs. En 2014, deux domaines seront retenus pour restructurer le réseau : l'internationalisation et la recherche.

L'internationalisation passera par un appui donné aux universités péruviennes dans la formation des personnels et le développement des départements de relations internationales. L'appui à la recherche se fera par la création de doctorats, de cotutelles et de codirections de thèses au sein des universités péruviennes.

B – la coopération scientifique : l'Ecole Doctorale Franco-Péruvienne en Sciences de la vie :

La priorité du poste est de développer la collaboration au niveau des formations doctorales (notamment des cotutelles de thèses et des bourses « sandwich » : un an au Pérou, un an en France, un an au Pérou). C'est dans cet esprit qu'a été créée l'Ecole Doctorale Franco-Péruvienne en Sciences de la vie. Il s'agit d'une structure rassemblant le poste, le Concytec, le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche

(représenté par le réseau RPB), l'IRD et centralisée par l'université Cayetano Heredia, référence universitaire en matière de santé et leader national en matière de recherche.

L'objectif de cette école doctorale est de former une nouvelle génération de chercheurs en la dotant de ressources économiques pour des travaux de recherche au sein d'unités de recherche d'excellence. En 2012, la première promotion compte 3 doctorants. Le nombre passera à quatre en 2013.

L'objectif pour l'avenir est d'attirer davantage de chercheurs français et péruviens au sein de cette structure afin d'en assurer la durabilité et d'augmenter exponentiellement le nombre de doctorants chaque année. Des discussions sont en cours pour élargir les domaines de spécialité de l'école et l'ouvrir aux sciences de la terre et aux sciences humaines et sociales.

Enfin, la coopération avec les établissements français d'enseignement supérieur est également assurée grâce à la présence au Pérou de l'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA) et de la Représentation locale de l'IRD

- L'Institut Français pour les Etudes Andines (IFEA) :

Relevant conjointement du CNRS et du MAE, l'IFEA est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire ayant pour mission la conception et l'exécution de programmes de recherche dans l'espace géographique régional. Les trois aires thématiques de l'IFEA sont les origines de l'homme américain, le phénomène contemporain de métropolisation et les dynamiques des frontières. L'IFEA s'est ouvert à d'autres champs dans les domaines des sciences sociales et de la vie et en 2012, une cinquantaine de chercheurs français, andins et européens ont travaillé sur ces trois thématiques complétées par des travaux de phylogénétique, ethnomusicologie, linguistique, sociologie et sciences politiques à travers 6 programmes spécifiques à l'IFEA : " Histoire naturelle andine ", " Musiques andines ", " Mise en valeur des héritages ethnolinguistiques andins et de la diversité culturelle ", " Histoire de la modernité politique dans la région andine ", " Appui au PACIVUR " de l'IRD (Programme andin de formation et de recherche sur la vulnérabilité et les risques en milieu urbain) et Famille, genre et mobilités dans les sociétés andines

En 2012, 13 ouvrages ont été publiés par l'IFEA. De nombreux colloques, séminaires et conférences ont été organisés.

- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) :

Un des principaux acteurs de la recherche française au Pérou est l'IRD (EPST) qui compte en 2013 32 chercheurs expatriés répartis entre les universités, institutions publiques et organismes privés. A ces expatriés, il faut ajouter 20 chercheurs en mission longue (plus de deux mois), et environ 120 chercheurs en mission courte.

Les programmes conjoints de recherche scientifique répondent aux grandes problématiques des contreparties péruviennes : le changement climatique, les risques naturels, la gestion des ressources naturelles non renouvelables, la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité, la santé et les défis sociaux et économiques du développement.

Ces grandes thématiques concernent 15 projets de recherche développés en collaboration avec 9 universités péruviennes, 10 organismes publics ou instituts de recherche, 3 organismes privés de recherche et une entreprise.

L'IRD a installé trois Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI) au Pérou : DISCOH (Dynamiques du système du courant de Humboldt) avec IMARPE (Institut de la Mer du Pérou) ; EDIA (Evolution et domestication de l'ichtyofaune Amazonienne) avec IIAP (Institut de Recherche de l'Amazonie Péruvienne) et LAVI (Laboratoire Andino-Amazonien de Chimie du Vivant) avec l'université Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH).

Cinq autres laboratoires ont été créés en collaboration avec des groupes de recherche péruviens : SVAN (Systèmes et Volcans des Andes du Nord) avec l'IGP (Institut de Géophysique du Pérou), GREATICE (Glaciers et Ressources Hydriques) avec SENAMHI (Service National de Météorologie et Hydrologie du Pérou) et UNALM (Université Nationale Agraire de la Molina), CODEPIM (Géologie et Cuivre) avec INGEMMET (Institut Géologique, Minier et Métallurgique), PALEOTRACES (Paléoclimatologie) avec IMARPE, IGP et UPCH ; et OCE (Hydrologie et Géochimie) avec le SENAMHI et UNALM.

L'IRD appuie également deux Observatoires de l'environnement (ORE):

HYBAM (www.ore-hybam.org) sur les fleuves amazoniens et GLACIOCLIM (www.lgge.ujf-grenoble.fr/ServiceObs/contexte.htm) sur les glaciers tropicaux.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Les universités péruviennes développent des accords avec d'autres pays européens, principalement l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni et l'Allemagne. Les Etats-Unis, par ailleurs, bénéficient toujours d'une forte attractivité ainsi que, depuis peu, le Japon et la Chine.

Parmi les pays européens, on peut citer particulièrement l'Allemagne : en juin 2012, à l'occasion de la visite du Président Humala en Allemagne, un accord a été signé avec le DAAD (Service Allemand d'Echanges Académiques) pour favoriser le développement et le cofinancement de projets de recherche scientifique et appuyer les échanges entre groupes de recherche des deux pays. En avril 2013, un accord a été signé entre le DAAD et le Ministère de l'éducation pour la mise en place d'un programme de bourses d'excellence (entre 100 et 500 annuellement) qui contribueront au développement scientifique et technologique du Pérou.

L'Espagne : les universités espagnoles ont signé des conventions de collaboration avec le PRONABEC (Programme National des Bourses et Crédits Educatifs) du Ministère de l'Education pour l'accueil de boursiers « Presidente de la Republica ». A l'appel d'offres 2013, plus de 250 bourses de 2^{ème} et 3^{ème} cycle (sur les 400 proposées) auront pour destination l'Espagne, destination privilégiée des étudiants péruviens, pour des raisons de proximité linguistique.

Les Etats-Unis : Les Etats-Unis sont très présents au Pérou avec le programme « Fulbright » qui propose des bourses pour des étudiants de 2^{ème} cycle, des doctorants, des professeurs et des chercheurs. Tous les domaines sont concernés à l'exception de la médecine, odontologie et psychologie clinique. Les études supérieures aux Etats-Unis exercent une forte attraction sur les étudiants péruviens.

La Chine travaille majoritairement dans deux domaines : la santé à travers son institut de développement des plantes médicinales et les sciences sociales avec l'académie chinoise des sciences sociales. Ces accords favorisent la recherche en commun, l'échange d'expérience et d'expertise et les co- publications. En février 2013, l'ex Ministre des Affaires Etrangères péruvien a annoncé, à l'occasion d'une visite en Chine, la volonté du Pérou de quintupler les bourses d'études en Chine, dans les domaines des sciences et technologies.

Enfin, les programmes de bourses du gouvernement péruvien pour suivre des études de 2^{ème} et 3^{ème} cycles concernent d'autres pays que la France. Ainsi les Bourses « *Presidente de la Republica* » sont destinées aux étudiants souhaitant poursuivre des études en Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Etats Unis, Mexique, Colombie, Argentine, Chili et Brésil.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-péruvienne

La coopération universitaire et scientifique constituant la priorité de l'Ambassade de France au Pérou, la ligne d'action choisie est de poursuivre le développement de la mobilité étudiante encadrée, principalement au niveau du Doctorat.

Dans cette perspective, le Poste entend renforcer l'Ecole Doctorale Franco-péruvienne en sciences de la vie à par son élargissement à de nouveaux membres et la réalisation de rencontres scientifiques franco-péruviennes de haut niveau. Le poste entend ainsi offrir jusqu'à 12 bourses annuelles de doctorat avec les institutions partenaires.

Le Poste continuera d'encourager la mise en place de programmes de formation en doubles diplômes ainsi que les cotutelles et codirections de thèses en restructurant le Réseau RPB qui offre précisément un cadre structuré à la mobilité étudiante et enseignante ainsi qu'aux échanges scientifiques franco-péruviens. L'entrée dans la

réseau d'un nouveau point focal péruvien (l'ANR) devra permettre de mettre en place des projets autour de l'internationalisation et de l'appui à la recherche.

Le développement des programmes de bourses cofinancées avec des institutions publiques et privées péruviennes constituent un autre axe prioritaire pour la coopération universitaire de ce poste.

La coopération scientifique est également soutenue à travers des projets de recherche communs, impliquant notamment l'IFEA et l'IRD.

Enfin, le poste continuera ses efforts pour augmenter le nombre de bourses du gouvernement péruvien destinées à la France avec l'amélioration du programme « *Beca 18* » qui devrait passer à 55 bourses de 1^{er} cycle à la rentrée 2014. La diffusion du programme de bourses « *Presidente de la Republica* » pour des masters et des doctorats et l'augmentation des candidats au départ en France constituent un autre axe de travail de l'Ambassade.

VI- Contacts utiles

Institution	Personne de contact	Coordonnées
Asamblea Nacional de Rectores (ANR)	Sofia Wong Directrice de Coopération Internationale	swong@anr.edu.pe
Réseau Raúl Porras Barrenechea (RPB)	Pedro Arbulu Responsable du Bureau d'assistance technique du Réseau RPB	arbulu@u-bordeaux4.fr
Ecole Doctorale Franco-Péruvienne des Sciences de la vie	José Espinoza Directeur	jose.espinoza@upch.pe
Ministère de l'Education Programme National des Bourses et des Crédits Educatifs (PRONABEC)	Raul Choque Directeur Executif Santiago Araujo Chef du département des 'postgrados' Victor Salazar Chef du département des 'prégrados'	rchoque@minedu.gob.pe ; SARAUJO@minedu.gob.pe ; vsalazar@minedu.gob.pe
CONCYTEC	Présidente	gorjeda@concytec.gob.pe
IFEA	Gérard Borrás Directeur	director@ifea.org.pe
IRD	Jean-Loup Guyot Représentant de l'IRD au Pérou	jean-loup.guyotl@ird.fr

La liste actualisée de l'ensemble des responsables de coopération internationale des universités péruviennes se trouve sur le site de l'Asamblea Nacional de Rectores (ANR).

Lien : http://www.anr.edu.pe/index.php?option=com_content&task=view&id=28&Itemid=114

Catherine Mac Lorin, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle :
catherine.mac-lorin@diplomatie.gouv.fr

Philippe Benassi, Attaché de Coopération Universitaire :
philippe.benassi@diplomatie.gouv.fr

Amélie El Boualay, Responsable CampusFrance Pérou :
Amelie.el-boualay@diplomatie.gouv.fr